

2 Activité de prélèvement, de greffe de cornée et d'inscription en attente de greffe

Synthèse

La cornée est le seul tissu pour lequel l'inscription d'un patient candidat à la greffe sur liste d'attente est obligatoire. Cet indicateur, associé au rapport des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus d'une part et au rapport d'activité des banques de tissus d'autre part, permet d'avoir une vision plus générale de l'activité de cornée en France.

Les données concernant le prélèvement de cornées sont issues des rapports des services de régulation et d'appui (SRA) de l'Agence de la biomédecine jusqu'en 2007. En 2008, elles sont directement issues de Cristal après validation par les SRA. Les données concernant les importations et les cessions sont issues des rapports des banques de tissus. Enfin, toutes les autres données (relatives à la greffe, aux nouvelles inscriptions, etc.) sont issues du logiciel de gestion de la liste d'attente de greffe de cornées (GLAC). Ces dernières sont à analyser avec précaution et plusieurs limites de la gestion de la liste d'attente sont à prendre en considération. Tout d'abord, et malgré l'effort des équipes pour mettre à jour le statut de leurs patients dans la liste d'attente, toutes les greffes ne sont pas déclarées « en temps réel ». Ensuite, le délai entre l'inscription et la greffe ne reflète pas un temps d'attente réel puisque certaines équipes de greffes inscrivent leurs patients au moment de la greffe alors que d'autres le font au moment du diagnostic. Toutefois, les chiffres issus de GLAC reflètent, sur une période d'un an, l'activité globale de greffe de cornée.

Le prélèvement de cornées en France a augmenté de 2007 à 2008, passant de 7 833 à 8 267 (+ 434). Il oscille peu depuis cinq ans, autour d'une moyenne de 8 420 cornées prélevées par an. Ainsi en 2008, les services de régulation et d'appui ont recensé 8 267 cornées prélevées au sein des coordinations hospitalières de prélèvement d'organes et de tissus. Le nombre de cornées réceptionnées déclaré par les banques de tissus est de 8 156. La différence (1,3 %) est probablement à attribuer aux cornées prélevées mais non parvenues aux banques. Le pourcentage de cornées cédées par rapport au nombre de cornées prélevées diminue progressivement d'année en année : de 56,3 % en 2004, il atteint 45,8 % en 2008,

témoignant de la restriction des critères de validation des tissus (sélection clinique, qualification biologique des tissus).

La cession de cornées enregistrée par les banques de tissus se stabilise ces deux dernières années : 3 732 en 2007 et 3 790 en 2008, mais reste néanmoins bien en deçà de la moyenne des trois années précédentes (4 680). Cette baisse sensible est probablement à analyser au regard des évolutions notables, depuis 2 ans, des techniques de greffe et des indications afférentes, du délai nécessaire de déploiement de ces nouvelles techniques ainsi que l'émergence des alternatives à la greffe.

Quoi qu'il en soit, le nombre de nouveaux patients inscrits sur la liste d'attente de greffe de cornées augmente légèrement cette année en France en passant à 4 325 et reflète d'une certaine manière les besoins prévisibles de cornées.

Parallèlement, le nombre de patients candidats en attente de greffe de cornée diminue d'année en année. Il témoigne à la fois d'une meilleure gestion de la liste d'attente et d'un accès à la greffe plus rapide, plaidant en faveur d'une situation de fourniture de cornée en relative auto-suffisance à l'échelon national.

Pour autant, les très grandes disparités régionales subsistent et ne changent guère au fil des ans. Si certaines régions semblent nettement excédentaires au regard du taux de prélèvement par rapport au niveau national (taux national 2008 : 130,1 pmh) ou au regard du nombre de patients greffés dans leur région de domicile (taux national 2008 : 55,1 pmh), il apparaît que d'autres vivent des situations de pénurie manifeste.

Pour pallier ces disparités, les banques se sont organisées depuis 3 ans pour favoriser les échanges entre elles et exporter les cornées excédentaires à certaines périodes critiques de l'année, mais les problématiques de prélèvement, de préparation, de conservation et de distribution de tissus s'appuient sur un réseau d'organisation local. C'est dans ce contexte qu'il convient certainement de résorber la pénurie chez les uns et de soutenir le développement chez les autres, notamment en matière d'exportation.



Figure Co 1. Evolution du flux de cornées dans les banques de tissus de 2004 à 2008 : prélèvement et cession

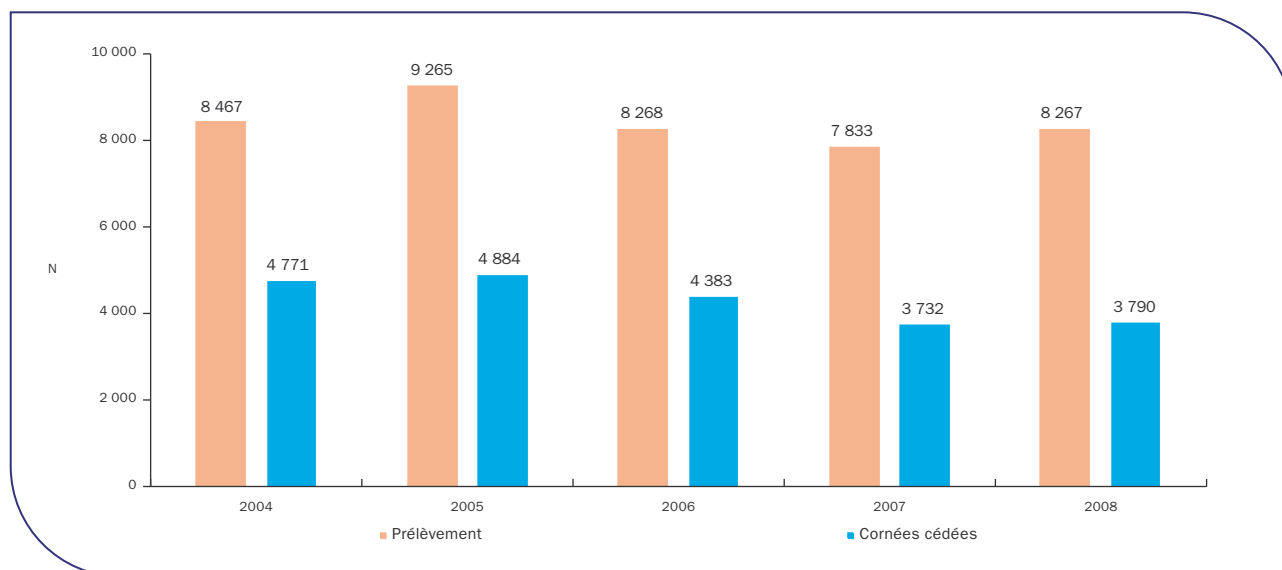


Figure Co 2. Evolution du flux de cornées dans les banques de tissus de 2004 à 2008 : importation et exportation

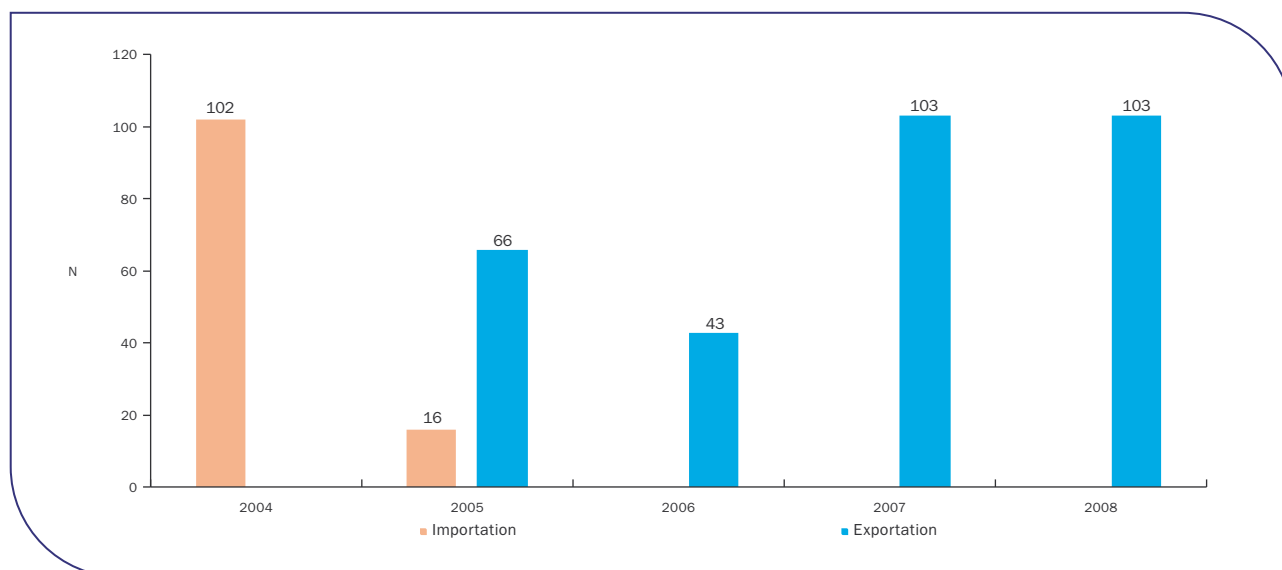


Figure Co 3. Evolution de l'accès à la greffe de cornées de 2004 à 2008

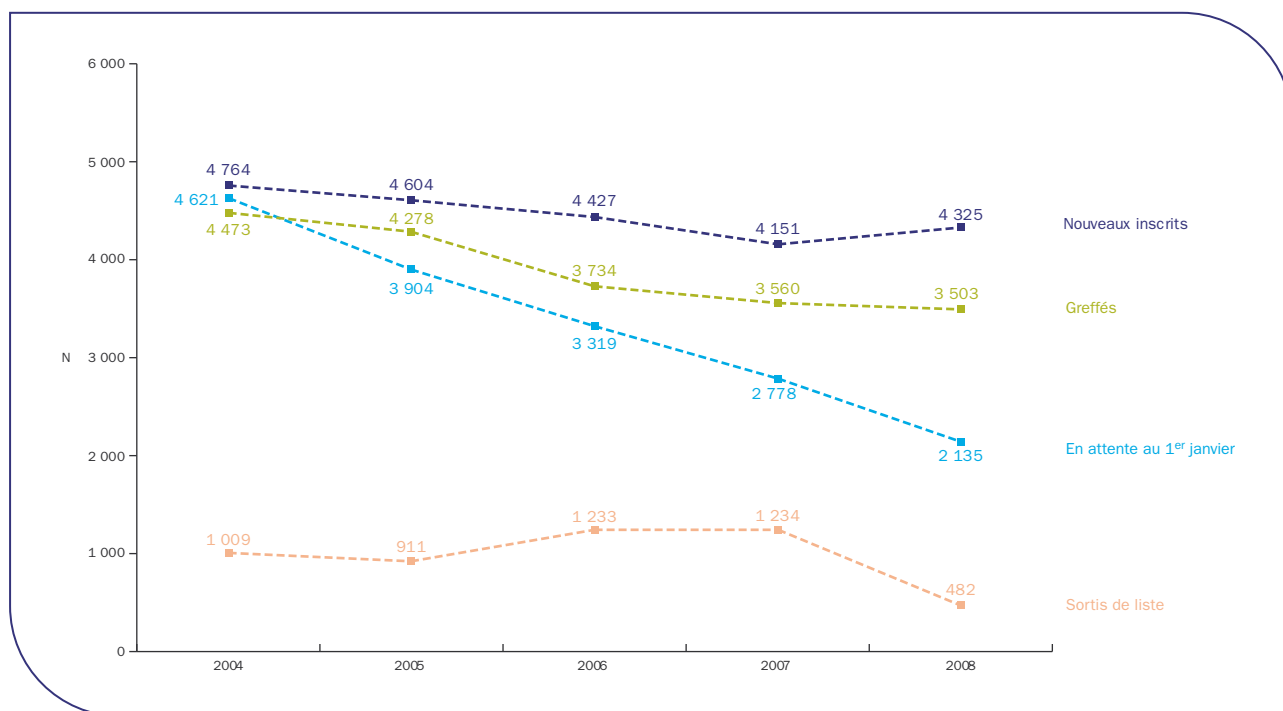


Figure Co 4. Situation des patients candidats à la greffe de cornée (estimé par l'état de la liste d'attente au 1^{er} mars 2009) selon leur année d'inscription depuis 2004

